

Site Natura 2000 n° 830 1051 « Vallées et Piémonts du Nord-Forez »

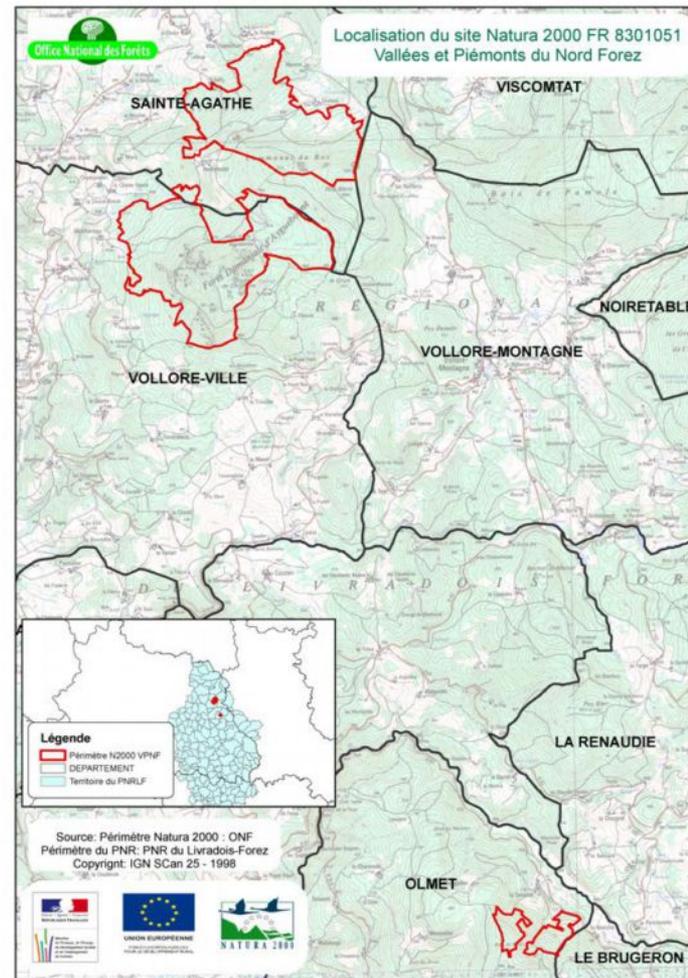
Comité de Pilotage du 5 Novembre 2013
à Olmet (63)



Ordre du jour

- validation du nouveau document d'objectifs du site (DOCOB)
- définition des actions pour 2014

Rappels sur le site Natura 2000



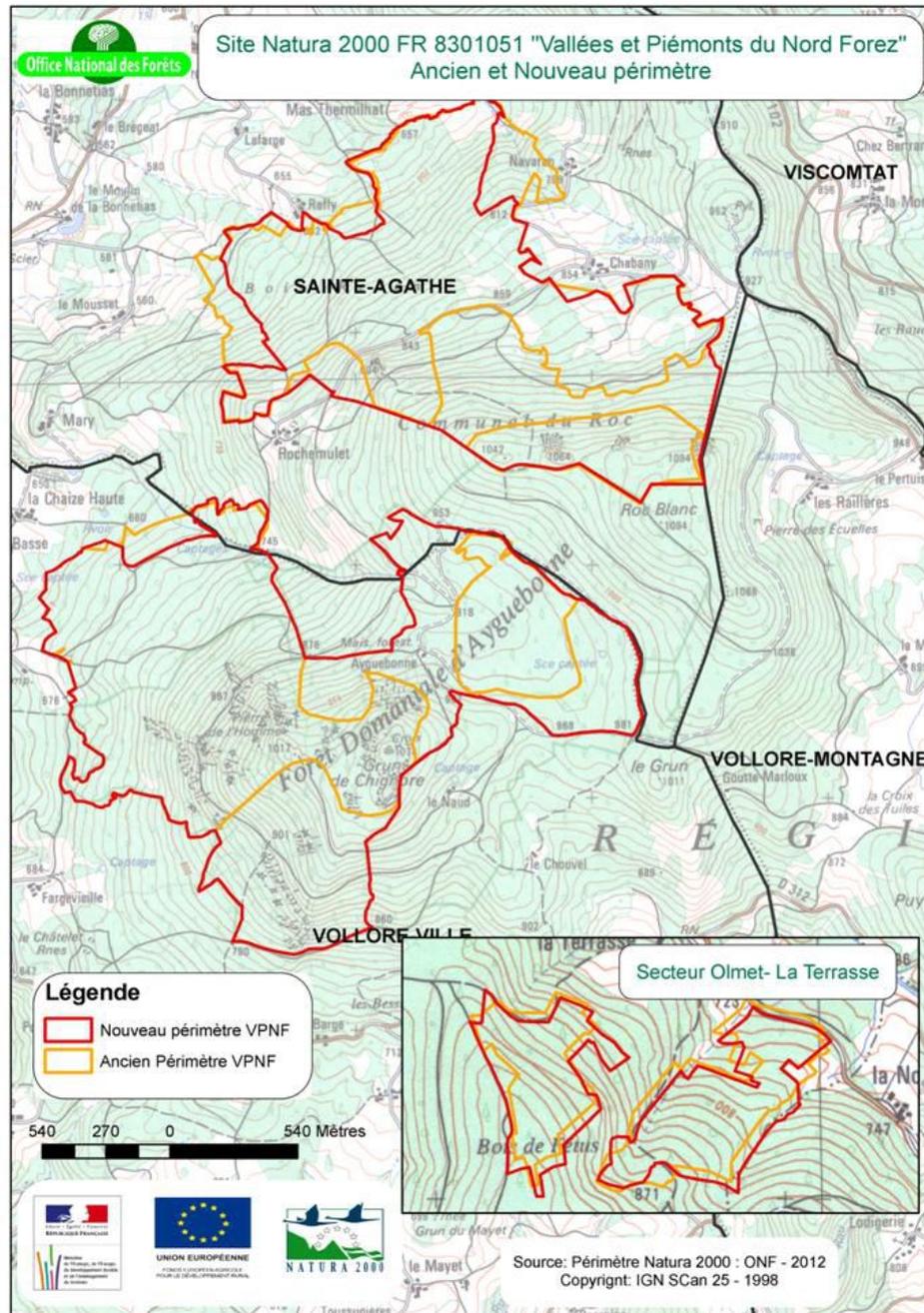


Ancien périmètre : 351 ha
Nouveau périmètre : 465 ha

4 tènements :

- Roc Néron et Bois Redon (Ste-Agathe)
- Ayguebonne (Vollre-Ville, Sainte Agathe)
- La Terrasse (Olmét)
- Olmet

sur trois territoires communaux : Olmet, Sainte-Agathe, Vollre-Ville



Habitats et espèces d'intérêt communautaire	Code européen Natura 2000 de l'habitat	Surface couverte par l'habitat et pourcentage
Tourbières hautes actives*	7110*	1.03 ha
		A déterminer
Boulaie tourbeuse de montagne*	91D0*	2.89 ha
Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	7120	0.037 ha
Tourbières de transition et tremblantes	7140	0.1 ha
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus	9120	206.16 ha
Roches siliceuses avec végétation pionnières du Sedo-Sclerenthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	8230	0.008 ha
Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival	8110	1.28 ha
Eboulis médio-européens silicieux des régions hautes	8150	19.55 ha
Landes sèches européennes	4030	13.72 ha
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	6410	0.50 ha

* habitats prioritaires

Principaux habitats naturels ayant justifiés la désignation du site



Tourbière haute active



Éboulis siliceux



Hêtraie à houx



Boulaie à sphaignes

Espèces ayant justifiées la désignation du site



Le lucane cerf-volant
(*Lucanus cervus*)



Buxbaumie verte
(*Buxbaumia viridis*)



Petit Rhinolophe
(*Rhinolophus hipposideros*)
et
Grand Murin
(*Myotis myotis*)



© V. PRIÉ
Barbastelle
(*Barbastella barbastellus*)

Autres espèces d'intérêt patrimoniales



La grenouille agile
(*Rana dalmatina*)



La coronelle lisse
(*Coronella austriaca*)



Le lézard vert
(*Lacerta viridis*)

La réactualisation du DOCOB

Les grandes étapes :

- Réunion du groupe de travail « Forêt » : 14/10/2011 (élus, DREAL, DDT, ONF), 6/12/2011 (CRPF, DDT, DREAL, PNRLF, ONF) ,11/12/2012 (CRPF)
- Réunion du groupe de travail « Tourbière et éboulis » : 19/06/2013 (Cabinet d'expertise Pierre Goubet, ONF), 25/11/2011 (ONF, CBNMC)
- 4/11/2011 : COPIL (présentation de la nouvelle cartographie, perspectives de gestion, proposition du nouveau périmètre)

1 - Les Objectifs proposés

Type d'objectifs	Objectifs de développement durable	
Objectifs liés aux habitats et aux espèces	A	Favoriser une gestion forestière respectueuses des habitats forestiers d'intérêt communautaire et des espèces associées.
	B	Conserver et favoriser le développement des tourbières et autres zones humides
	C	Maintenir les milieux ouverts
	D	Préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire
	E	Limiter les risques de dégradation de la végétation
	E-bis	Préserver les espèces aquatiques de rivières et leurs habitats
	F	Suivre la mise en oeuvre du DOCOB
	Objectifs transversaux	G
H		Connaître l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur le site

2 - Les mesures proposées

A. Favoriser une gestion forestière respectueuse des habitats forestiers d'intérêt communautaire et des espèces associées

Docob 2002 :

Mesure C2 : Assistance personnalisée auprès des propriétaires (hêtraie)

Mesure F5 : Élaborer un guide de sylviculture

Docob 2013 :

Mesure C1: Élaborer des itinéraires sylvicoles favorables à la conservation de la hêtraie

- Réaliser un état des lieux des parcelles que le propriétaire souhaite engager dans la Charte Natura 2000
- Élaborer un itinéraire technique simple et adapté à la situation du propriétaire
- Accompagner les propriétaires dans leur engagement sur le terrain

Par l'animateur du site, en lien avec le CRPF

Dans le cadre de contrats Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...)

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 1



A. Favoriser une gestion forestière respectueuse des habitats forestiers d'intérêt communautaire et des espèces associées

Docob 2002 :

Mesure F6 : Mise en place d'actions exemplaires (hêtraie)

Docob 2013 :

Mesure G1: Mettre en place des interventions sylvicoles exemplaires (hêtraie)

- régénération dirigée,
- irrégularisation des peuplements,
- élimination d'espèces indésirables,
- développement du bois sénescant,
- adaptation de la desserte
- débardage alternatif
- aménagement de lisières
- opérations innovantes

Dans le cadre de contrats Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...)

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 1



A. Favoriser une gestion forestière respectueuse des habitats forestiers d'intérêt communautaire et des espèces associées

Docob 2002 :

Mesure F1 : Restauration et maintien de la bétulaie

Docob 2013 :

Mesure G2. Restaurer et maintenir la boulaie

- Élimination d'espèces indésirables (résineux)

Forêt domaniale d'Ayguebonne (parcelles 4 et 7)

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Sera réalisée si nécessaire, après une expertise approfondie.

Calendrier : non programmé à ce jour

Priorité : 2

A. Favoriser une gestion forestière respectueuse des habitats forestiers d'intérêt communautaire et des espèces associées

Docob 2002 :

Mesure F12 : Mise en place d'une sylviculture adaptée (îlot de vieillissement, etc)

Docob 2013 :

Mesure G3. Conserver et développer une trame de vieux bois

- Conserver les arbres de gros diamètre,
- Éviter le dessouchage,
- Laisser le bois mort au sol,
- Privilégier les purges sur pied (souches hautes),
- Maintenir les gros bois présentant des caries à la base du tronc,
- Ne pas transformer les peuplements feuillus en plantation résineuse,
- Favoriser le mélange d'essences,
- Favoriser la diversité des habitats (trouées...)
- Maintenir des îlots de sénescence,
- Conserver les arbres dépérissant ou morts sur pied,
- Favoriser des bermes et les lisières aérées et étagées

Dans le cadre de contrats Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...) et de la Charte

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 2

B. Conserver et favoriser le développement des tourbières et autres zones humides

Docob 2002 :

Mesure E1 – Fermeture des fossés : confection de barrages seuils

Mesure E2 – Etrépage

Mesure E3 – Élimination des rémanents de coupe

Mesure E4 – Exploitation de bouleaux

Mesure E5 – Extraction de semis ligneux

Docob 2013 :

Mesure G4. Maintenir et favoriser une dynamique turfigène dans la tourbière d'Ayguebonne

- Réhabiliter des zones de tourbe pour favoriser la turfigénèse
- Limiter l'extension des ligneux

Dans le cadre de contrats Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...)

Sera réalisée si nécessaire, après une expertise approfondie.

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 1

B. Conserver et favoriser le développement des tourbières et autres zones humides

Docob 2002 :
Mesure E5 – Extraction de semis ligneux

Docob 2013 :

Mesure G.5. Adapter l'exploitation forestière à la conservation des sphaignes

- Ne pas réaliser de coupe à blanc
- Éviter le passage des engins dans les secteurs concernés
- Réaliser des trouées autour des zones tourbeuses

Forêt domaniale d'Ayguebonne

Dans le cadre de contrats Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...) et de la Charte Natura 2000

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 1

C. Maintenir les milieux ouverts

Docob 2002 :
Mesure F9 – Lutte contre l’envahissement des ligneux

Docob 2013 :
Mesure G6. Maintenir la lande en luttant contre l’invasion naturelle par les ligneux

- Débroussaillage, gyrobroyage, fauche avec exportation des produits de la coupe
- Tronçonnage et bûcheronnage légers ;
- Enlèvement des souches et grumes hors de la parcelle (le procédé de débardage sera choisi pour être le moins perturbant possible pour l'habitat comme l'exploitation par câble) ;

Dans le cadre de contrats Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...)

Sera réalisée si nécessaire, après une expertise approfondie.

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 3



C. Maintenir les milieux ouverts

Docob 2002 :
Mesure F9 – Lutte contre l’envahissement des ligneux

Docob 2013 :
Mesure G7. Conserver les éboulis siliceux

- Évaluer les surfaces à traiter
- Désigner les ligneux à supprimer
- Intervenir par bûcheronnage et gyrobroyage sur des secteurs restreints

Dans le cadre de contrats Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...)

Sera réalisée si nécessaire, après expertise.

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : **3**

C. Maintenir les milieux ouverts

Docob 2002 :
Mesure F9 – Lutte contre l’envahissement des ligneux

Docob 2013 :
Mesure G8. Conserver la prairie en luttant contre l’envahissement des ligneux

- Fauche,
- Gyrobroyage et bûcheronnage

Dans le cadre de contrats Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...)

Sera réalisée si nécessaire, après une expertise approfondie.

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : **3**

D. Préserver les habitats d'espèces d'intérêt communautaire

Docob 2002 :

Mesure F10 – Aménagement de la maison forestière d'Ayguebonne

Mesure F11 – Entretien du gîte

Docob 2013 :

Mesure G9. Aménager et entretenir un gîte pour les chauves-souris dans la maison forestière d'Ayguebonne

- créer un espace offrant aux chiroptères une protection contre le froid et les prédateurs,
- faciliter leur entrée dans les bâtiments en aménageant des accès adaptés aux espèces ciblées.
- entretenir les aménagements créés

Dans le cadre de contrats Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...)

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 2

D. Préserver les habitats d'espèces d'intérêt communautaire

Docob 2002 :

Docob 2013 :

Mesure G10. Créer des mares et des ornières

- aménager des points d'eau à proximité de la maison forestière
- maintenir les zones humides (parcelles forestières 7 et 8) et rouvrir ponctuellement les milieux afférents à la tourbière.
- créer de petites mares, fosses et grosses ornières en périphérie de la tourbière

Dans le cadre de contrats Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...)

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 3

E-bis. Préserver les espèces aquatiques de rivières et leurs habitats

Docob 2002 :

Docob 2013 :

Mesure G11. Assurer la libre circulation des espèces et des sédiments

- Rendre franchissable les ouvrages infranchissables par les poissons et les sédiments

Mesure G12. Gérer les milieux forestiers des bords de cours d'eau de manière adaptée au milieu

Mesure G13. Surveiller et contenir les espèces végétales et animales invasives et / ou nuisibles

Affluents du ruisseau du Cros

Action commune avec le site Dore et Affluents

Dans le cadre de contrats Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...) et de la Charte

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 3

E. Limiter les risques de dégradation de la végétation

Docob 2002 :

Mesure R2- Protection du *Lycopodium clavatum* et de *Dryopteris expansa*

Mesure R3 – Protection de l’habitat des myrtilleis

Docob 2013 :

Mesure P1. Évaluer l’impact de la fréquentation du site et prendre des mesures de protections adaptées si nécessaire

- Évaluer l’impact de la fréquentation des véhicules motorisés et des cueilleurs lors de la cueillette des fruits
- Protéger les espèces rares (*Lycopodium clavatum* et *Dryopteris expansa*) et les milieux sensibles (lande à myrtilles) si ils sont menacés
- Pose de panneaux de sensibilisation, prise d’un arrêté municipal si nécessaire

Dans le cadre de l’animation et de contrats Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...)

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 3

F. Suivre la mise en œuvre du DOCOB

Docob 2002 :
Mesure C6 – Gestion, administration générale du site

Docob 2013 :

Mesure A1. Identifier les propriétaires et leur apporter un appui pour la signature de la Charte et des contrats Natura 2000

Mesure A2. Assurer la veille sur les projets dans le site et l'assistance des porteurs de projet sur les évaluations d'incidences

Mesure A3. Organiser et animer des réunions de groupes de travail et de comité de pilotage

Mesure A4. Assurer une cohérence avec les programmes en cours

Dans le cadre de l'animation Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...)

Calendrier : tous les ans

Priorité : 1

G. Sensibiliser les acteurs locaux et les usagers aux enjeux du site

Docob 2002 :

Mesure C1 – Vulgarisation des techniques sylvicoles respectueuses des habitats et des espèces

Mesure C3 – Informer les usagers habituels du site (chasseurs essentiellement) sur la fragilité des milieux

Mesure C4 – Confection d'une exposition grand public

Mesure C5 – Feuilles d'information

Docob 2013 :

Mesure C2. Organiser des réunions d'information que la gestion de la hêtraie

visites de terrain en collaboration avec le CRPF à destination des propriétaires

Mesure C3. Informer les propriétaires sur les outils Charte et Contrats Natura 2000

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 1

Mesure C4. Informer les autres usagers et le grand public (professionnels du tourisme, cueilleurs...)

Dans le cadre de l'animation Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...)

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 2

H. Connaître l'évolution des habitats et des espèces

Docob 2002 :

Mesure S1 – Suivi de la nappe phréatique

Mesure S2 – Suivi de la dynamique de la flore

Mesure S5 – Suivre l'évolution de la végétation (colonisation ligneuse des éboulis)

Docob 2013 :

Mesure S1. Réaliser un suivi scientifique de la tourbière d'Ayguebonne

Mesure S2. Connaître et conserver les éboulis siliceux

Mesure S3. Préciser l'état de conservation des autres habitats

Dans le cadre de l'animation Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...)

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 1

H. Connaître l'évolution des habitats et des espèces

Docob 2002 :

Mesure S3 – Suivi de la dynamique de la faune

Mesure S6 – Connaître les espèces de chiroptères présentes sur le site

Docob 2013 :

Mesure S4. Étudier et suivre les populations de chauves-souris

Mesure S5. Observer les effets des interventions de restauration sur la faune (insectes, reptiles, batraciens)

Mesure S6. Effectuer un suivi régulier des espèces aquatiques d'intérêt communautaire

Dans le cadre de l'animation Natura 2000 (financement : FEADER, Etat...)

Calendrier : en fonction des opportunités

Priorité : 3

3 - Le budget prévisionnel

Mesures	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Mesures de gestion	Le budget sera à préciser au moment de l'élaboration des contrats.						
P1. Évaluer l'impact de la fréquentation du site et prendre des mesures de protections adaptées si nécessaire				X			
A1. Identifier les propriétaires et leur apporter un appui pour la signature de la Charte et des contrats Natura 2000	2750	2750	2750	2750	2750	2750	16500
A2. Assurer la veille sur les projets dans le site et l'assistance des porteurs de projet sur les évaluations d'incidences	2750	2750	2750	2750	2750	2750	16500
A3. Organiser et animer les réunions de groupes de travail et de comité de pilotage	2750	2750	2750	2750	2750	2750	16500
A.4. Assurer une cohérence avec les programmes en cours	2750	2750	2750	2750	2750	2750	16500
C1. Élaborer des itinéraires techniques sylvicoles favorables à la conservation de la hêtraie	2750	2750	2750	2750	2750	2750	16500
C2. Organiser des réunions d'informations sur la gestion de la hêtraie	1650	1650					3300
C3. Informer les propriétaires sur les outils charte et contrats Natura 2000	1650	1650	1650	1650	1650	1650	9900
C4. Informer les autres usagers et le grand public	1500	2000	1000	1000	1000	1000	7500
S.1. Réaliser un suivi scientifique de la tourbière d'Ayguebonne		7000	2000	2000		2000	13000
S.2. Connaître et conserver les éboulis siliceux	2750			2750		2750	8250
S.3. Préciser l'état de conservation des autres habitats							0
S.4. Étudier et suivre les populations de chauves-souris						5000	5000
S.5. Observer les effets des interventions de restauration sur la faune						5000	5000
S6. Effectuer un suivi régulier des espèces aquatiques d'intérêt communautaire							0
Total	21300 €	26050 €	18400 €	21150 €	16400 €	31150 €	134 450 €

Les actions envisagées en 2014

➤ Animation – communication

- Élaborer les fiches techniques des itinéraires techniques sylvicoles
- Informer les propriétaires sur les outils Charte et contrat (Mesure C3) : envois de courriers, prise de contacts
- Organiser des rencontres avec eux en partenariat avec le CRPF pour les inciter à s'engager dans la Charte
- Apporter un appui administratif et technique aux propriétaires souhaitant s'engager dans la Charte
- Assurer une cohérence avec les programmes en cours (Réserve biologique, site Dore et affluents)

➤ Études

- Réaliser un suivi scientifique de la tourbière d'Ayguebonne et de la boulaie tourbeuse (mission topographique, étude paléoécologique et pédologique) (Cabinet d'expertise Pierre Goubet)
- Actualiser le suivi sur les éboulis siliceux et la lande sèche (Conservatoire Botanique National du Massif Central)
- Réaliser un suivi de la colonisation ligneuse de la Prairie à Molinie sur sols calcaires (6410) (Conservatoire Botanique National du Massif Central)

Les différents itinéraires techniques sylvicoles

Rappel :

Engagement des Milieux forestier de la charte Natura 2000 :

② Conserver les Hêtraies : proscrire toute coupe rase d'une surface supérieure à 0,5 ha. Respecter l'itinéraire technique proposé par l'animateur du site.

Objectif : Permettre au propriétaire de valoriser économiquement son peuplement tout en conservant l'habitat hêtraie à houx

Une **typologie** sera proposée en accompagnement de la Charte dans laquelle le choix d'un itinéraire technique sylvicole se fera en fonction des critères d'entrées suivants :

➤ la station du peuplement : la structure du peuplement, l'accessibilité et la desserte existante, la productivité des sols, la potentialité écologique du peuplement (présence de micros-habitats, arbres sénescents...) , la taille de la parcelle

le choix du propriétaire (autoconsommation de bois de chauffage, vente de bois de chauffage, de bois d'oeuvre..)

1 – Taillis très pauvre sur éboulis



- Non intervention
- Prélèvements ponctuels ou « cueillette » (autoconsommation bois de chauffage)

Photos : Taillis sur éboulis cailloux avec quelques « réserves »

2 - Taillis simple sur station + ou – fertile



- Non intervention
- Prélèvement ponctuel (bois de chauffage, ponctuellement bois d'œuvre sur stations les + fertiles)
- Taillis simple (coupe rase < 0.5 ha)
- Taillis fureté
- Amélioration du taillis
- Conversion vers la futaie (pour les meilleures stations et les parcelles les + grandes)

3 – Peuplement à l'apparence de taillis sous futaie



Photo: Taillis avec réserves ou préexistants (faux TSF)

- Non intervention
- Prélèvements ponctuels (bois de chauffage, ponctuellement bois d'œuvre)
- Taillis simple (coupe rase < 0.5 ha)
- Taillis fureté
- Amélioration du taillis (tout en conservant les « réserves » préexistantes)
- Conversion vers la futaie

4 - Futaie sur souche



Photos : Futaie sur souche, source de cavités basses

- non intervention (station pauvre en particulier) : Fort enjeu écologique
- conversion vers la futaie irrégulière ou régulière



5 - Futaie sur franc pied (faciès variés, de la hêtraie pure à des peuplements + mélangés)



- Non intervention
- Prélèvements ponctuels ou « cueillette »
- Futaie irrégulière (en particulier pour peuplement mélangés hêtre/sapin)
- Futaie régulière